



Droit d'utiliser logo xxxxxxxx

Par **marine2310**, le **01/08/2024** à **19:06**

Bonjour,

Lors de la création d'un site web, puis-je utiliser librement le logo xxxxxxxx afin de renvoyer à ma page lorsque les utilisateurs de mon site cliqueront sur ce logo?

Dois-je réaliser des démarches préalables auprès de xxxxxxxx afin d'obtenir l'autorisation d'utilisation de leur logo?

Vous en remerciant par avance,

Cordialement.

Par **Marck.ESP**, le **02/08/2024** à **06:24**

Bienvenue sur Legavox

Autant vous conseiller de suite d'oublier ce projet, fouillez un peu dans les conditions d'utilisation ou posez simplement votre question-titre via votre moteur de recherche favori et vous comprendrez qu'on ne touche pas gratuitement à la propriété de ce géant.

EN REVANCHE, vous avez sans doute raison de penser que xxxxxxxx peut vous être utile commercialement, alors autant le faire en respectant leurs règles et votre CCI propose certainement un dossier à ce sujet.